

2025 GRÂCES



BULLETIN MUNICIPAL

N° 78



Horaires de la Mairie

Lundi :

8H15– 12H15 / 14H – 17H

Mardi, Jeudi, Vendredi :

8H15 –12H15 / 13H30 –17H

Mercredi : 8H15 –12H15

Samedi : 9H00 – 12H00

**La Mairie est fermée
le samedi matin pendant
les vacances scolaires.**

Contact mairie : 02 96 40 21 21

Email : accueil@mairiegraces.fr

Site : www.graces.fr

Dans ce numéro :

LE MOT DU MAIRE	3
Le CMJ	4
AMÉNAGEMENTS	6
LES ÉCOLES	7
PERISCOLAIRE	11
BIBLIOTHÈQUE	12
CCAS	13
BUDGET	14
ACCESSIBILITÉ	15
SOLIDARITÉ	16
C'est arrivé près de chez vous	18
BIODIVERSITÉ	20
EXPRESSION	21
ASSOCIATIONS	23
HISTOIRE	36
AGENDA	38



Grâces, mairie

Pour vous informer,
nous éditons un bulletin,
où vous pouvez retrouver toutes les associations :

**Deux fois par an en août et février
acheminé chez vous**

Et sur le site de la mairie



Directeur de publication:

LE GOFF Yannick

Responsable de

Rédaction :

BRIENT Stéphane

Dépôt légal :

Juillet 2025

Impression :

REPROCOPIE

GRACES

Tirage

1400



Grâceuses, Grâcieux,

L'été est arrivé avec ses fortes chaleurs... Il faut vous hydrater très souvent.

Restons vigilants, pensons à nos voisins et surtout aux personnes âgées et isolées.

Et si vous avez besoin, Anne-Marie Kerhousse, adjointe aux affaires sociales peut se déplacer.

Je vous rappelle qu'il est interdit de faire du feu. Si vous faites un barbecue, et il faut en faire, regardez bien autour de vous que rien ne s'enflamme.

Les habitants de la rue du château de Kéribot vont bientôt la retrouver. Orange ne retire pas les câbles pour les enterrer. Nous allons devoir intervenir.

En septembre nous retournerons voir l'effet de ces transformations.

Après la visite de la rue de Locménard, nous allons mettre des panneaux 30 pour réduire la vitesse, tout comme dans la rue de Gourland qui vient malheureusement de subir de nombreuses dégradations de panneaux.

J'imagine que beaucoup d'entre vous vont partir en vacances, profitez-en bien, la France et nos régions contiennent des merveilles, comme l'étranger d'ailleurs. Vous avez le choix.

Soyez prudents, je vous souhaite de très bonnes vacances

Bel été à tous et à très bientôt.

YANNICK LE GOFF



Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Si vous avez déménagé d'une autre commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune. Si vous êtes resté dans la même commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse à la mairie.

Les inscriptions sont possibles auprès du service des élections de la mairie.

OBJETS PERDUS

Vous avez perdu quelque chose ? N'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie :

☎ 02 96 40 21 21

Régulièrement des objets trouvés dans la commune sont rapportés en mairie (Clés, téléphones, vêtements, parapluie...).



CHIENS EN DIVAGATION

Rappel de la réglementation : tout animal doit être tenu en laisse sur les espaces publics. Cette réglementation est valable de jour comme de nuit (article L.211-23 du Code Rural). La responsabilité du propriétaire est engagée en cas d'accident



CMJ



Plantations du 29 mars 2025. A l'initiative des jeunes, nous avons planté arbres et arbustes. Il y avait des mûriers, framboisiers, pommiers et feidjoas, en tout vingt quatre arbustes.



Marche verte du 26 avril, elle a été encadrée par les membres de l'association Grâces-rando. Voici le fruit de leur travail. Les mégots ont eu une place de choix dans ces récoltes. Message à tous les fumeurs : il existe des cendriers de poches si vous trouvez que ceux mis à votre disposition se trouvent trop loin de vous.

Le lendemain 27 avril, ils étaient encore présents pour commémorer la journée des déportés.

Ils ont lu les paroles de la chanson de Jean Ferrat « Nuits et brouillards ».



Cérémonie du 8 mai

Un texte de Robert Desnos (paru dans l'honneur des poètes) fut lu par les jeunes.

A noter la présence de celui qui fut le premier maire du CMJ et qui aujourd'hui porte le drapeau aux couleurs de notre pays

Laser Game



Le laser Game a eu lieu le samedi 7 juin à 14h au terrain des sports.

Le temps n'était pas de la partie mais les parties au nombre de 45 se sont déroulées dans la bonne humeur.



A noter que seulement 4 filles du conseil des jeunes étaient présentes.

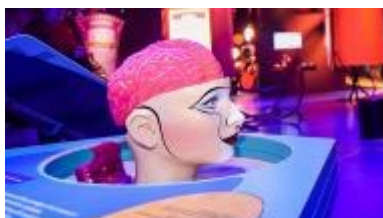


VOYAGE A RENNES

Mercredi 2 juillet le conseil municipal des jeunes se déplaçait au conseil régional de Bretagne



Ensuite les jeunes sont allés au musée des sciences où ils ont découvert le fonctionnement du cerveau.



AMÉNAGEMENTS



Rue du château de Keribot, les travaux , après plusieurs mois, viennent d'être achevés. La circulation est rouverte depuis la mi-juillet.



Campagne de point à temps .

L'entretien des voiries a commencé par une campagne de point à temps (c'est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule) sur l'ensemble de la commune.



L'entretien des accotements est assuré par le broyeur de la commune puis l'épareuse de GPA a finalisé le fauchage des bords de route. Un second passage sera effectué en automne si nécessaire.

Taille des Haies : Pour une meilleure visibilité et une plus grande sécurité

A la fin de l'été, arbres et arbustes ont bien poussé et la végétation se trouve généralement luxuriante. La question de la taille s'impose nécessairement à tous les propriétaires fonciers, et elle ne peut pas être négligée !

En cas de danger grave ou imminent, le Maire peut prescrire toutes mesures de sûreté exigées par les circonstances, décider l'abattage des plantations privées présentant un danger pour la sécurité publique (en vertu de l'article L. 2212-4 du code général des collectivités territoriales).

Lorsque les démarches amiables sont sans effet, le Maire adresse au propriétaire une lettre le mettant en demeure de faire cesser le danger.

Faute de résultat dans le délai demandé, le Maire peut, par arrêté, faire procéder d'office à l'abattage aux frais du propriétaire (code de la voirie routière).



Les toilettes du parc de Kerpaour sont en partie accessibles car nos agents les retrouvent régulièrement souillées et bouchées avec le papier toilettes mis à disposition.

Aussi, nous avons décidé de fermer une partie et de laisser l'autre ouverte mais sans papier.

Éclairage public : pour une commune plus économe et durable

Le SDE a débuté le remplacement des anciens foyers d'éclairage par des LED, plus économes en énergie. Ce chantier est suivi avec attention par notre service technique pour une transition efficace et rapide.

ECOLE

LES KORRIGANS

Spectacle musical des Maternelles : Le Lionceau



Toute l'école était au rendez-vous Mardi 3 juin, de la petite section à la grande en passant par la moyenne, soit 75 enfants endimanchés pour l'occasion. Ce spectacle a été à l'initiative des enseignants, en partenariat avec Benoît Prual, dumiste (animateur musical) au sein de Guingamp Paimpol Agglomération. Ce dernier a entraîné les jeunes pousses pendant une dizaine de séances et les professeurs ont poursuivi par des répétitions jusqu'à la date fatidique.

La mise en musique a été construite à partir d'une histoire originale africaine, sénégalaise, où un lionceau découvre son environnement et les chansons ont même été chantées en Wolof, dialecte sénégalais. Les parents venus en nombre ont pu découvrir, non seulement des chansons mais aussi des rythmes instrumentaux grâce à la fabrication de maracas en classe ou bien des rythmes corporels. Pendant le spectacle très coloré, les spectateurs ont pu découvrir des dessins de leurs progénitures par vidéo-projection. Tout le monde était invité : les familles, les enseignants de l'école élémentaire, le conseil municipal ainsi que le pôle périscolaire. Une véritable réussite qui a enchanté les parents dont les retours ont été très positifs !

RENTREE 2025

Mme BOUALI Katell Directrice

EFFECTIFS :

- * Mme Katell BOUALI : 31 TPS-PS
- * Mme Isabelle COLLAS : 18 MS-GS
- * Mme Gaëlle GUIGÉS : 18 MS-GS

ATSEM :

- Mme CAQUELARD Catherine
- Mme LORGUILLOUX Christine
- Mme SINNÉMA Nathalie
- Mme LE MOAL Valentine



Mme Béatrice GIRARD, après 20 ans de présence à Grâces, nous quitte . Elle rejoint l'équipe de remplacement de la circonscription de Guingamp-Nord, remplacée par Mme GUIGÉS Gaëlle.

LA FONTAINE

Les élèves de l'École élémentaire se produisent sur scène

Suivant de près leurs homologues de l'école maternelle, les élèves du CP au CM2 de Grâces ont brûlé les planches sur la scène de la Lanterne (ex Espace Multi Culturel) le vendredi 13 juin à 20 heures. Le thème choisi par les enseignants était celui de la mer, l'année 2025 étant justement dédiée à la mer, pour célébrer et protéger cet écosystème vital. L'école élémentaire n'ayant pas été retenue pour le programme d'animation musicale de Guingamp Paimpol Agglomération, les professeurs se sont tournés vers l'École de musique des Trois Rivières de Bégard et ont bénéficié des compétences de Mme Élisabeth Arzul, dumiste, qui est intervenue à raison de 7 à 8 séances par classe depuis le 1^{er} Avril. À noter que certains élèves du DAR « Dispositif d'Auto-Régulation », présentant des troubles du spectre de l'autisme ont tenu à participer à l'événement.



123 élèves de 6 à 11 ans ont donc chanté la mer avec cœur, depuis « La Baleine Bleue » de Steve Waring à « Santiano » de Hugues Aufray en passant par « Sur la route de San Francisco », chanson des Marins d'Iroise, sans compter toutes les autres (3 par classe). Le clou du spectacle était quand-même « San Francisco » chanté en chœur par tous les élèves et repris par la salle entière. Les percussions corporelles des CM2 ont aussi fait leur petit effet... En cette soirée de canicule, la salle climatisée a été de bon secours. Les parents ont, somme toute, passé une belle soirée sous le signe de la protection de nos océans.



Le lundi 1er juillet, la municipalité a offert à chaque élève de CM2 (29) partant en 6ème, une gourde au logo de Grâces et un livre sur l'olympisme.

En présence de Mr Alain Lachiver, élu chargé de l'école, de Mr Jean-Yves Péru, adjoint aux travaux, représentant Mr Le Maire, chacun a pu reçu un petit mot d'encouragement aux élèves présents.

Dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances », les élèves de CM2 ont reçu, comme chaque année, un ouvrage offert par le ministère de l'Éducation nationale : une nouvelle édition de L'Odyssée d'Homère, adaptée par Murielle Szac et illustrée par Catel. Une invitation à poursuivre la lecture durant l'été, pour en nourrir le goût et la pratique...

Nous souhaitons bonne continuation aux élèves dans la poursuite de leur scolarité au collège.

Nous les encourageons à venir nous voir de temps en temps pour donner des nouvelles de leur parcours.



Le vendredi 20 juin, les membres du bureau de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Grâces se sont rendus à l'école élémentaire pour réceptionner deux nouveaux circuits de jeux — l'un pour les billes, l'autre pour les voitures — chacun d'une surface de 4 m². Ces équipements, entièrement financés par l'association, représentent un investissement de 2 500 €, comme l'a précisé Dimitri Le Potier, co-président de l'APE.

RENTREE 2025

Mme LOCQUEN Katy Directrice

EFFECTIFS :

*	Mme Katy LOCQUEN	:	21 CP
*	Mme Tiphaine GAUTHIER	:	21 CP-CE1
*	Mme Claudie GUILLERM	:	22 CE1-CE2
*	Mme Céline JAN	:	23 CE2-CM1
*	Mme Muriel BENISTY	:	24 CM1-CM2
*	Mme Marion OLLIVIER	:	22 CM1-CM2

Au total 133 enfants dont 10 enfants inscrits au DAR, dispositif d'autorégulation.

Violences numériques
Prévenir-Intervenir

3018, le numéro court national
pour les jeunes victimes de violences numériques.

Pour joindre le 30 18 :

gratuit - anonyme - confidentiel
du lundi au samedi de 9h00 à 20h00

3018

enfance

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire.
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
 - s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

COLLÈGE Albert CAMUS



SENSIBILISATION AUX HANDICAPS
AUPRES DES ELEVES DE 5ème DU COLLEGE
ALBERT CAMUS DE GRÂCES.

Une immersion « handicap » s'est déroulée le vendredi 23 mai toute la journée au sein du collège Albert Camus de Grâces auprès des 4 classes de 5ème en présence de Yann Jondot, ambassadeur national de l'accessibilité, d'Isabelle Loyer, et d'Yvon Le Roux, tous deux membres du conseil d'administration du collège, conseillers municipaux chargés de l'accessibilité à la mairie de Grâces, et de Stéphane Brient élue à Grâces, membre de la commission accessibilité .

Yann, éducateur sportif en situation de handicap et Stéphane ont animé le côté « sportif » avec les fauteuils roulants dans la cour du collège. Isabelle et Yvon sont intervenus tout au long de la journée sur des thèmes variés autour du « handicap ».

Une exposition du photographe Gwenaël Courtin, intitulée « LE HANDICAP VISIBLE ET INVISIBLE » portant sur 10 portraits-photos concernant 10 personnes en situation de handicaps divers a été prêtée par « Saint-Brieuc Armor Agglomération », merci pour ce prêt !

MERCI aux 4 classes de 5ème accompagnées de leurs enseignants et A.E.S.H., d'avoir participé de manière active dans les échanges oraux et sportifs !!! Merci à M. Thomas Chauvel, principal du Collège Albert Camus ainsi qu'à Nolwenn Abgrall, C.P.E. pour leur soutien dans cette initiative enrichissante pour toutes et tous et un merci également à destination du foyer socio-éducatif du collège pour leur aide financière.



Après presque 5 années, au collège Mr Thomas CHAUVEL nous quitte pour d'autres horizons. Nous le remercions sincèrement pour ces années de collaboration .

A la rentrée, il sera remplacé par Mme Clothilde DUVAUCHELLE.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire offre tous les jours scolaires et les mercredis de l'année un temps d'activités apprécié des enfants et des parents.

L'accueil périscolaire est ouvert aux élèves scolarisés des écoles maternelle et élémentaire de la commune le matin (**entre 7h30 et 8h20**), sur la pause méridienne (repas) et le soir (**entre 16h40 et 19h** – un goûter est proposé aux enfants lors de cet accueil).

Les mercredis, nous accueillons, sur inscriptions auprès du service, les enfants scolarisés ou non à Grâces (les enfants des communes voisines sont bienvenus dans la limite des places disponibles). C'est l'occasion pour les enfants de participer avec les animateurs et animatrices à des activités pour leur bien-être physique, moral et affectif.



CENTRE de LOISIRS 2025



ALSH 2025 du 07 juillet au 01 août

Nous avons 77 inscriptions à ce jour.

Les enfants seront encadrés par 7 animateurs sous la responsabilité de Mme Valentine LE MOAL:

Hafida Arrai, Magalie Dheilly, Elodie Ropars, Ewen Person (surveillant de baignade), Marjane Arrai, Eve Collin Neuder, Evan Philippot (surveillant de baignade)

Cette année nous découvrirons les spectacles de l'été, cinéma et théâtre, illusionnisme, cirque, les arts de la rue, en plus des sorties prévues hors centre.



Plage du Casino à Saint Quay Portrieux, où tout le centre est parti malgré le peu de soleil, le 16 juillet.

Moment calme au périscolaire



Visite à Ty Lipous à Moustéru

Jeudi de Guingamp, jeu du tir ficelle



Toile d'araignée à Tréglamus

Bibliothèque Municipale

Place André BARDOUX

Tel : 09 71 32 39 78

mail : bibliotheque@mairiegraces.fr

page Facebook : Bibliothèque de Grâces

BIBLIOTHEQUE



Horaires d'ouverture :

Lundi /Mardi 16h-18h

Mercredi 10h-12h et 14h-18h

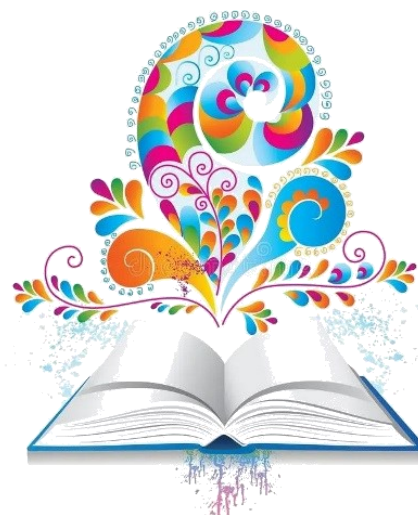
Vendredi 16h-18h

Samedi 10h-12h

(Fermeture hebdomadaire : jeudi, dimanche et jours fériés)

Fermeture : 2ème semaine des petites vacances (2 semaines Noël) + mois d'Août

La consultation sur place est libre et gratuite



Un calendrier d'activités et d'animations culturelles à destination de tous les publics est présenté régulièrement tout au long de l'année :

🌀 **ENFANCE EN ÉVEIL**, atelier Lectures/Contes suivi d'Atelier Créatif

Thématique

(pour enfants) 1 fois/mois le MERCREDI de 14h45 à 16h45

🌀 **CAF'É THÉ LECTURES**, moment convivial mensuel autour de ses

lectures préférées 1 fois/mois le MARDI à 18H30 (pour adultes)

🌀 **KIFF' TON LIVRE**, moment convivial mensuel autour de ses lectures

Activités et Ateliers Créatifs thématiques (pour les plus grands, ados et adultes) ...

À venir

Activités, Ateliers et Animations à destination des jeunes parents et des professionnels de la petite enfance ... à venir

Activités ponctuelles HORS-LES-MURS, pour rendre la lecture et la culture

Accessibles à toutes et tous

Partenaire et participant au Salon du Livre de Grâces

Ouverture Culturelle sur le Cinéma Documentaire et les Arts Vivants par des participations aux Festivals et autres manifestations culturelles, ouvert à toutes et à tous

**DU 27 JUILLET AU 31 AOUT :
FERMETURE ESTIVALE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

RÉOUVERTURE LUNDI 1er SEPTEMBRE POUR LA RENTRÉE

Pour cette rentrée et nouvelle année livresque qui commence, il y aura tout plein de bonnes et nouvelles choses qui vont se passer dans votre bibliothèque préférée...

Allez je laisse traîner quelques indices par ci par là...

...cinés goûters, siestes musicales, ateliers d'écriture, aprem jeux, rencontres pour petits et grands lecteurs viendront faire leur apparition en bibliothèque... ALORS affaire à suivre de très près ...

Et bien sûr que nos rendez-vous mensuels habituels d'animation Lecture et contes jeunesse et Caf'été Lectures continueront à leur rythme établi et bien d'autres rendez-vous encore à venir...

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur FB
Bibliothèque de Grâces

Abonnement individuel : 8,00 € / an (5 documents : livres, revues, CD, DVD)
+ 5,50 € (Portage de livres)

Abonnement familial : 15 € / an (à partir de 2 cartes) (5 documents : livres, revues, CD, DVD)

Tous les prêts sont valables 4 semaines et renouvelables en cas de besoin s'ils ne sont pas réservés

C.C.A.S.



Depuis la distribution des cadeaux aux anciens, le CCAS a organisé un vide grenier le 13 avril. La salle de La Lanterne était comble et les chalands ont défilé toute la journée pour le plus grand plaisir des vendeurs.

Le vendredi nous avons fait une matinée crêpes avec la même équipe que d'habitude : Sylvain Girondeau à la fabrication de la

pâte et dès 9h du matin les biligs et surtout les crêpières (Nicole Le Youdec, Marie Angèle Commault, Marie Claude Auboin et Françoise Tanguy) qui ont permis la fabrication de 650 crêpes. Je les remercie de leur aide.

Le vide grenier de Grâces est réputé pour son organisation. Nous avons même accueilli des vendeurs sur l'esplanade. Heureusement le temps était assez beau.



Je rappelle à tous que le CCAS est à votre disposition pour une aide, un renseignement, une démarche auprès des différentes administrations. Je précise d'ailleurs que je me déplace à domicile si nécessaire.

Ces premiers jours d'été sont particulièrement chauds et je rappelle à tous de ne pas se mettre en danger en sortant aux heures les plus chaudes et surtout de bien s'hydrater.

Si vous connaissez des personnes isolées merci de les signaler à la Mairie. Nous pourrions passer les voir.

Je souhaite à tous un très bel été.

Je vous rappelle que le repas des anciens aura lieu le 11 novembre comme d'habitude.

Mme Kerhousse

PORTRAIT

Le porte-drapeau



Mathéo, à gauche sur la photo

Mathéo, 15 ans, présente régulièrement les couleurs au monument aux morts à Grâces, depuis déjà deux ans. Il est à gauche ici, sur cette photo.

« J'ai été sollicité par la mairie et je me suis donc porté volontaire pour accompagner les cérémonies officielles. » Mathéo avait déjà commencé l'aventure en se faisant élire maire du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) en 2018. Il poursuit : « J'avais bien aimé être dans ce rôle d'élus et, quand la proposition m'a été faite de devenir porteur de drapeau, j'ai tout de suite accepté. C'est un peu impressionnant d'être ainsi au cœur de l'événement, d'obtenir la reconnaissance des anciens militaires, des autres porte-drapeaux, du Maire et de l'équipe municipale ainsi que du public. C'est un honneur pour moi. »

Notre volontaire espère que son attitude incitera les futurs élus du CMJ à venir à leur tour porter les couleurs de la France et continuer à honorer la mémoire des combattants « morts pour la France » et des disparus.

BUDGET

ZOOM sur les COMPTES 2024

RECETTES

2 647 078 €



IMPOTS LOCAUX

1 857 144 €

DOTATION de l'état



448 811 €



REDEVANCES



292 016 €

FONCTIONNEMENT

2 176 363 €

DÉPENSES

INVESTISSEMENTS

767 929 €

MASSE SALARIALE

1 418 949 €



SERVICES à la
POPULATION



275 936 €



FLUIDES
eau, gaz,
électricité

156 135 €



BATIMENTS COMMUNAUX
écoles, mairie, salles...

103 321 €



CCAS

15 000 €



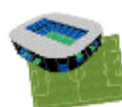
ASSOCIATIONS

40 703 €



REMBOURSEMENTS
D'EMPRUNTS

226 367 €



INFRASTRUCTURES dont Kerpaour

340 328 €

AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

66 841 €

BATIMENTS COMMUNAUX



VOIRIE

56 302 €



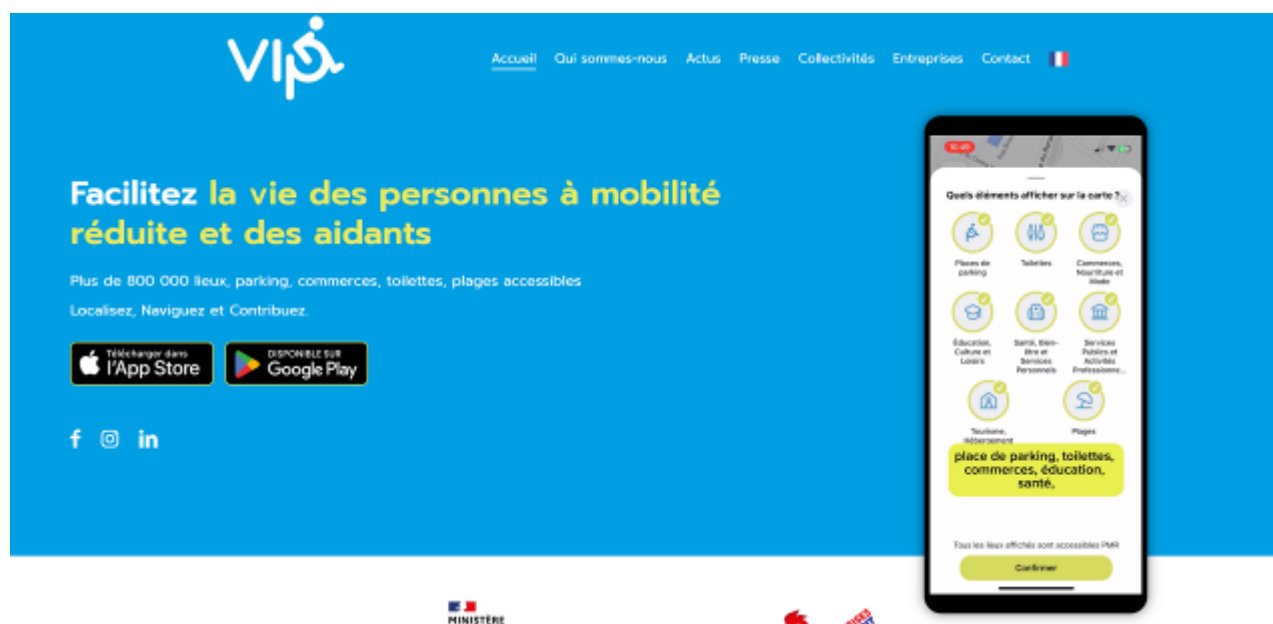
ECOLE

57 672 €



5 518 €

ACCESSIBILITÉ



VIP pour « Very Important Parking ».

Une application gratuite et géolocalisée pour venir en aide aux personnes en situation de handicap a été créée en 2024 par Philippe Croizon et Thierry Garot. L'objectif de cette nouvelle aventure ? Permettre aux personnes handicapées titulaires de la carte C.M.I. (Carte Mobilité Inclusion). de repérer les places de stationnement réservées dans toute la France, très belle initiative !



AIRE DE LOISIRS INCLUSIVE DE KERPAOUR.

Ce 23 mai, Yann Jondot, ambassadeur national de l'accessibilité nommé par le gouvernement a visité également l'aire de loisirs de Kerpaour en présence d'Isabelle Loyer, de Stéphane Brient ainsi que d'Yvon Le Roux .

Pour rappel cette aire de loisirs a été inaugurée le 07 juillet 2024 et est la seule dans un secteur large des Côtes d'Armor à proposer des jeux pour des enfants en situation de handicap (« un petit truc en plus »). Les jeux proposés sont : la balançoire nid d'oiseau, la table de ping-pong P.M.R., pour tous, le trampoline ou encore le carroussel.

SOLIDARITÉ



MARCHE VIOLETTE

Lutte contre les violences faites aux femmes

Engagement de notre commune : Ensemble contre les violences faites aux femmes

Chères habitantes, chers habitants,

La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité incontournable pour notre commune. Chaque année, des milliers de femmes subissent des violences physiques, psychologiques et sexuelles. Ces actes inacceptables doivent cesser et nécessitent l'engagement de tous.

Pour sensibiliser, nous mettons en place plusieurs initiatives. Tout d'abord, des ateliers d'information et de sensibilisation seront organisés. Ces séances permettront d'éduquer sur les différentes formes de violence, de mieux comprendre les mécanismes de la violence domestique et d'apprendre à réagir face à ces situations. De plus, nous souhaitons renforcer notre partenariat avec les associations et organismes locaux qui œuvrent dans ce domaine.

Enfin, nous invitons chacun d'entre vous à participer à notre marche citoyenne "Marche violette" prévue le 23 novembre de cette année à partir de 13h30 à la Lanterne, pour montrer notre solidarité envers les victimes et affirmer notre refus de la violence. Chaque pas compte et chaque voix mérite d'être entendue.

Agissons ensemble pour un avenir sans violence !

Pour toute information, le programme sera bientôt accessible et n'hésitez pas à contacter la commission solidarité en mairie de Grâces.

Restons vigilants et solidaires.



TELETHON GRACES 2025

Téléthon 2025 à Grâces :

Engagez-vous pour la recherche et les familles !

Les 5 et 6 décembre 2025, notre commune de Grâces se mobilisera pour le Téléthon, un événement essentiel pour soutenir la recherche et aider les familles touchées par les maladies génétiques. Organisé par les associations locales en collaboration avec la municipalité, cet événement promet d'être riche en actions solidaires et en moments conviviaux.

Pour offrir une visibilité maximale à ces initiatives, un programme flyer sera distribué, recensant non seulement les activités prévues pendant ces deux journées, mais également d'autres manifestations qui se dérouleront sur une période prolongée. Nous souhaitons ainsi valoriser l'engagement de notre communauté au-delà des simples journées nationales.

Parmi les événements déjà programmés, nous avons le plaisir de vous annoncer :

☯ Un repas à emporter : Dégustez des plats savoureux tout en contribuant à une noble cause.

☯ Une pièce de théâtre : Assistez à une représentation captivante qui allie culture et solidarité.

☯ Une exposition d'un artiste : Découvrez un talent local qui peint sous l'eau, une expérience unique à ne pas manquer.

☯ Une tombola : Tentez votre chance et gagnez des lots tout en soutenant la recherche.

Nous invitons tous les Grâcieux à participer massivement à ces événements et à faire preuve de solidarité. Chaque geste compte ! Ensemble, faisons de ce Téléthon un moment fort de partage et d'engagement.

Restez à l'écoute pour plus d'informations sur les événements à venir et n'hésitez pas à vous inscrire pour participer. Merci de votre soutien !

La commune de Grâces et les associations locales



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



La **FOIRE à TOUT** du printemps, comme d'habitude, a fait salle comble.

Les **PUCES des COUTURIÈRES** se sont tenues pour la première fois le week-end du 6-7 avril. Vide-grenier version travaux d'aiguilles et loisirs créatifs organisé par l'association Grâces Atelier et Loisirs Créatifs, a attiré beaucoup de monde lors de cette journée dans l'ancienne salle des fêtes.



FESTIVAL des CAMELLIA

Vous avez été près de 500 à découvrir plus de 250 variétés de camellias, le week-end du 29-30 mars. Au programme exposition variétale, art floral, vente de plants, reconnaissance de plantes mais aussi une conférence sur le thé, donnée par Mme Nolwenn Le Jan, de la Maison du thé breton de Quimper qui a offert à la municipalité pour le sentier du Camellia trois petits camellias Sinensis, une des seules variétés qui permet de façonner du thé. Ceux-ci sont partis en pépinière à l'association des Camellias jusqu'à ce qu'ils puissent rejoindre le sentier botanique .

Pour cette occasion, les services de la commune après avoir mis un paillis de bois sous les arbustes, ont installé aux entrées du chemin botanique du Camellia des panneaux et des plaques de reconnaissance des diverses variétés.





Samedi 26 avril, la municipalité a inauguré une nouvelle rue. Elle rend hommage à une femme résistante de la commune : Mme Yvonne Le HENRY, épouse Le COZ. Après la cérémonie, la famille s'est réunie à la mairie autour d'un pot.

Grâces Animations a organisé un bal musette le dimanche 20 avril à l'espace multiculturel, La Lanterne. 400 danseurs et danseuses se sont retrouvés sur le parquet pour danser au son de l'orchestre Bernard MÉHU.

Tous les événements de Grâces Animation sont solidaires d'une cause. Cette fois-ci les 400 € récoltés ont été versés aux orphelins des pompiers.



Le 16 mai, une projection exceptionnelle a eu lieu à La Lanterne avec la diffusion du film « Nos chers prisonniers ». Ce documentaire retrace le destin des soldats faits prisonniers en 1940, à travers les témoignages poignants des derniers survivants, des archives inédites et les analyses d'historiens.

Le producteur du film, Gérard Collas, était présent pour accompagner cette projection. Le film a été gracieusement prêté par La France Mutualiste.



À cette occasion, Monsieur Jean-Claude Martin, président de La France Mutualiste, accompagné de Monsieur Gilles Renault, a remis une médaille d'honneur à Monsieur Yannick Le Goff pour souligner l'implication remarquable de la commune.



Deux très belles expositions ont clôturé la saison. L'une était celle du concours photo et l'autre celle de l'atelier de Larguez les Am'Arts.



BIODIVERSITÉ

VERGERS

Le 22 mars, la commission biodiversité a effectué la taille des pommiers qui ont été plantés en divers espaces communaux .



AVANT



APRÈS

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Face à l'effondrement global de la biodiversité, il est urgent de mettre en place des techniques de développement durable, en protégeant les écosystèmes français. Ce plan de gestion différenciée est une avancée importante, qui va aider les espèces animales et végétales à prospérer dans leur environnement.

C'est aussi un moyen d'optimiser le temps de travail des agents dans le cadre de leur mission de gestion des espaces verts. Cette mesure va également permettre de réduire l'exposition des usagers aux produits phytosanitaires, qui est aussi un enjeu de santé publique.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage reproduit à petite échelle le processus naturel de formation de l'humus de nos forêts. Grâce au travail de nombreux organismes (bactéries, champignons microscopiques, lombrics...), les déchets organiques se transforment en compost. Cette matière proche du terreau est riche en éléments minéraux et peut être utilisée comme fertilisant pour le jardin ou les plantes ornementales.

Pour les semis, plantations et rempotages, mélangez 1/3 de compost avec 2/3 de terre ou de terreau. Attention évitez d'utiliser le compost pur, il pourrait « brûler » vos végétaux ! En surface, le compost est incorporé directement à la terre par un léger griffage. Au printemps, il agira comme un engrais ; à l'automne, il nourrira le sol.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, un habitant de Guingamp-Paimpol Agglomération jette en moyenne :
58 kg de déchets de cuisine et de table qui sont collectés et incinérés
323 kg de déchets verts déposés en déchèterie
= 381 kg de déchets potentiellement compostables

Engagés pour une commune vivante, sûre et solidaire

Chères habitantes, chers habitants,

Notre commune poursuit activement sa transformation pour améliorer votre quotidien. Plusieurs projets ont vu le jour ou sont en cours, toujours guidés par l'intérêt général et le dialogue avec les riverains.

Inaugurée le 6 juillet 2024, l'aire de loisirs et son PUMTRACK, rencontrent un vif succès. Enfants comme adultes s'approprient ce nouvel espace de manière régulière et conviviale. Nous continuons son aménagement avec l'implantation de vergers et la mise en place de bancs. Un véritable lieu de vie au service du lien social et du bien-être.

Rue de Locménard : à la suite des travaux d'eau et d'assainissement, pris en charge par Guingamp-Paimpol Agglomération, une aide de l'Agglo est attendue : nous espérons qu'elle sera versée rapidement pour soulager les finances communales.

À la suite d'une concertation avec les riverains, la rue passe à 30 km/h. Une mesure de bon sens pour plus de sécurité, que nous invitons chacun à respecter.

Toujours au sujet de la sécurité routière, une priorité partagée, la route de Gourland, axe majeur desservant notamment le collège Albert Camus, où la question de la vitesse est devenue centrale. Riverains, collégiens, familles : tous empruntent cette voie chaque jour. Nous partageons vos préoccupations et engageons une réflexion collective, à savoir qu'un dispositif provisoire validé, par les riverains, a été choisi : 30km/h. À la rentrée, un débat aura lieu au conseil municipal sur la limitation de vitesse sur toute la commune. Ensemble, trouvons les meilleures solutions pour protéger chacun.

Rue du Château de Keribot : les travaux touchent à leur fin, malgré un retard causé par l'opérateur « ORANGE ». Les réseaux seront dans un premier temps, déposés puis enfouis ultérieurement comme prévu dans notre projet d'aménagement.

Projets fonciers et développement urbain : Rue saint Jean, une maison a été acquise par l'Établissement Public Foncier, puis rétrocédée à Guingamp Habitat. Un projet est toujours à l'étude, pour répondre aux besoins en logement. Une partie du terrain servira à aménager le carrefour avec la rue Hent Wers afin de rendre la circulation plus fluide.

Nous allons également acquérir le terrain de Madame Guyomard, anciennement utilisé par l'AS Grâces, terrain D. Il servira à accueillir de nouvelles activités sportives, renforçant ainsi notre offre de loisirs.

Enfin, un terrain a été acquis rue de Gourland, près de l'aire de loisirs. Il est actuellement classé en réserve foncière, en prévision de futurs aménagements.

Solidarité et engagement citoyen font partis de nos actions.

Nous continuons de soutenir activement les dons du sang, en mettant à disposition la salle « La Lanterne » pour leurs collectes et un loto.

Par ailleurs, avec l'association des donneurs d'organes, nous avons planté, à Kerpaour, un arbre symbolique et installé une plaque pour sensibiliser la population. Prochaine étape : devenir commune ambassadrice. Des panneaux seront installés aux entrées de la commune pour marquer notre engagement.

Ensemble, poursuivons cette dynamique. À chaque étape, nous plaçons vos besoins et votre sécurité au cœur de notre action. Continuons d'avancer, avec vous, pour faire de notre commune un territoire plus sûr, plus solidaire et tourné vers l'avenir.

Le Maire

Agir ensemble pour Grâces

Chères Grâcieuses, chers Grâcieux,

Comme nous vous l'avions indiqué dans le bulletin de juillet 2024, nous revenons vers vous pour vous informer de notre position sur la gestion de la commune de Grâces.

♦ Lors du conseil municipal du 21 mai, la majorité, par la voix du maire, nous a reproché de ne pas avoir voté le budget principal. Comment pourrions-nous le faire ? Nous sommes en désaccord avec les sommes proposées ou les actions menées : par exemple, pour 2025, la vente de trois maisons communales pour équilibrer le budget ! Si l'on vend les biens de la commune, c'est que la situation financière est loin d'être florissante.

Ce serait totalement illogique de notre part de voter, « pour », sur des éléments que nous contestons. Et nous nous y refusons, c'est une question d'honnêteté envers vous.

♦ Depuis plus d'une dizaine d'années, les dotations versées par l'Etat à notre commune ne cessent de diminuer. Pour compenser une partie de cette baisse financière, il aurait fallu construire plusieurs lotissements communaux, et ne pas se contenter d'un seul en 11 ans. Bien sûr, le Programme local de l'Habitat (voté par les élus de Guingamp Paimpol Agglomération en décembre 2020) et le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (voté par GPA en septembre 2022) limitent, maintenant, la surface de zones constructibles et le nombre de maisons neuves, mais de nouveaux lotissements étaient toujours faisables, d'autant plus que la commune disposait de réserves foncières (en zone constructible).

En comparaison, de 2001 à 2014, sous les deux mandatures de Monique Guillou, huit lotissements ont vu le jour, représentant plus de 110 logements. La création de lotissements apporte des familles qui font vivre les écoles communales, les commerces ainsi que les associations.

♦ Notre rôle de minorité est de souligner les dysfonctionnements et les points sur lesquels nous sommes en désaccord. Malgré notre insistance, la majorité nous ignore ou se justifie en évoquant le passé !

♦ Ne soyez pas surpris que la majorité réponde à notre article dans ce bulletin comme cela a déjà été fait dans celui de juillet 2024. En septembre de la même année, lors d'un conseil municipal, nous avons signalé au maire qu'il n'était pas correct de nous répondre sur la page réservée à la minorité, ni de commenter notre liberté de parole. Normalement, dans la pratique, comme on peut le voir dans les revues départementales et régionales, les articles des différents groupes n'entraînent pas de réponses de l'instance dirigeante.

Nous vous souhaitons, à tous, un bel été.

Isabelle Corre, Martine Sablé, Jean-Pierre Bolloch, Pierrick Urvoy



Le Conseil citoyen rassemble depuis juillet 2021 des usagers du territoire qui souhaitent échanger, donner un avis et être force de proposition sur des projets concrets afin que les services rendus par la collectivité soient le plus possible en adéquation avec les besoins des habitants.

Il permet aux citoyens de partager les enjeux et questionnements sur le territoire avec des personnes de tous âges, tous métiers, représentants d'associations, experts, lycéens ...

Les conseillers citoyens sont élus pour 3 ans, reconductibles une fois. Le renouvellement va intervenir au cours de l'année 2024.

Il faut avoir au minimum 16 ans pour briguer un mandat.

En outre, les personnes désirant postuler ne doivent pas être en cours d'un mandat électif et ne doivent pas non plus être employées par l'Agglomération.

LES ASSOCIATIONS

GRACES GYM



Durant l'année 2025 l'association a créé un cours supplémentaire de gym plus douce le vendredi matin à 10h45 en plus des cours délivrés les lundis et vendredis.

Une quinzaine de personnes sont venues s'inscrire. Certaines souffrent de vertiges, de rhumatismes qui les empêchent de se mettre au sol sur un tapis. Le professeur Mr Bruno BACCON utilise comme support des chaises qui leur permettent de faire des mouvements de gym.

Aujourd'hui en discutant avec ces personnes elles sont satisfaites et trouvent une amélioration dans leurs mouvements et musculation et comptent bien revenir la saison prochaine.

Pour les personnes que cela intéresserait il reste des places puisque la capacité de nos cours est de 28 places. A n'importe quel moment de l'année elles peuvent venir essayer un cours et juger par elle même leurs capacités à se muscler.

En plus du renforcement musculaire l'association GRÂCES GYM a trois autres cours. :

- Le lundi après midi à 14h30 et 18h30, (la rentrée se fera le 15 septembre)
- et le vendredi matin à 9h45. (la rentrée se fera le 12 septembre)

Les inscriptions peuvent se faire aux premiers cours de septembre.

Contact de l'association :
par mail : graces.gym@gmail.com
par téléphone : 06 81 91 64 39 / 06 01 26 98 17



Grâces rando



Alors que nous fêterons les 20 ans de « Grâces rando » cette année, notre association connaît toujours un vif succès. Elle comprend deux groupes : le premier avec une randonnée tous les lundis après-midi (entre 8 et 10 kms), le dimanche matin (10 – 12 kms) et une rando/resto toute la journée chaque premier jeudi du mois (entre 15 et 20 kms). Le second groupe : « marche douce » qui a lieu tous les lundis après-midi pour un circuit entre 4 et 6 kms.

GrâcesRando organise également des séjours-voyages : l'année passée à Fouesnant (Beg Meil) et en mai dernier 4 jours à Erdeven.

Cela nous permet de découvrir ou redécouvrir de nombreux sites bretons. Les visites sont planifiées et prévues à l'avance (cette année : Carnac et ses mégalithes, Quiberon et sa côte sauvage, la ria d'Etel, les abbayes de Plouharnel etc...)

Notre Association participe à de nombreuses manifestations telles que : la marche bleue, la marche violette, le Téléthon etc... Une randonnée mensuelle et des cours séjours sont organisés avec l'ESAT de Plouisy.

L'association de Grâces rando a également son site : <https://gracesrando.clubeo.com>

sur lequel vous trouverez toutes les informations sur les activités du club mais aussi de nombreux articles, photos et vidéos de nos randonnées et séjours. N'hésitez pas à le consulter !

VÉTÉRANS



Une équipe qui marche

Objectif : **les 50 ans des vétoches** en 2026, petit match avec les anciens suivi d'un repas privé avec tous les nouveaux et anciens vétérans.

Nouvel équipement 2025 : Un survêtement
photo d'équipe après 12 matchs à suivre sans défaite



GRÂCES ANIMATION

Nous avons participé aux foires à tout, avec le C.C.A.S., aux Puces Couturières, au Festival des Camellia en assurant la buvette et la petite restauration. Nous avons organisé un bal, les participants étaient satisfaits. Un don de 400€ a été versé aux orphelins des pompiers.



Le 4ème trail aura lieu le 5 octobre. Plusieurs circuits de course et de marche seront proposés. 1€ par participant sera reversé au téléthon.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles qui veulent bien s'investir sur la commune.

Conctat :

Daniel LAVIEC

06 75 15 22 71

PARENTS D'ÉLÈVES



Dimitri Potier, Jeannie Dréano, Elodie prigent(1er rang)
Jeremy L'orguilloux, Laetitia Ollivier (2eme rang)

L'année scolaire qui se termine a une nouvelle fois été très riche d'évènements pour l'Association des Parents d'Élèves ! De nombreuses opérations ont permis de collecter des fonds pour les activités et sorties scolaires des enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Le bureau APE sera à renouveler en septembre prochain.

Cyclos Club



Pour cette saison 2024/2025
le nombre de licenciés est
stable avec 17 cyclos.

Nous fonctionnons avec un seul groupe pour les sorties du dimanche et du mercredi matin, départ 9 h en hiver et 8h dès le printemps, pour des circuits préétablis de 60 kms en début d'année pour arriver à 75 / 90 kms à partir du mois de mai . Quelques licenciés préfèrent rouler seul à leur rythme sans contrainte d'horaire.

Notre sortie annuelle s'est déroulée cette année à Pléboulle près du Cap Fréhel. 26 personnes ont profité de ce séjour dans un super camping très accueillant, Le Freche à l'Ane. La convivialité et la bonne humeur ont animé nos repas. A partir du camping nous avons sillonné la région en passant par Matignon, Pleurtuit, St Lunaire, Lancieux, Le Guildo, le Cap Fréhel, Sable d'Or les Pins. Les journées se terminaient par des parties très disputées de pétanques.

Une dizaine de licenciés participeront à la Pierre Le Bigault samedi 28 juin et 6 licenciés participeront à la semaine fédérale cyclos à Orléans avec 8000 autres fous du vélo du 2 au 10 août. Un de nos cyclos a roulé une semaine en Aveyron autour de Rodez et il participera au tour d'Indre et Loire en septembre. Ces séjours sont organisés par notre fédération FFCT.

Toute personne désirant se joindre à nous peut nous contacter. Nous proposons 3 sorties découvertes pour tester les sorties en groupe, ces sorties étant couvertes par une assurance spécifique.



Contact :

Roger Pérennes

06 74 72 10 15

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Jacques Pincemin, le jeudi 10 juillet. Il était licencié depuis 2013, très assidu et très apprécié dans notre club, un bon camarade de route.

TENNIS de TABLE

L'heure du bilan a sonné pour la 40^e année du TT Grâces. Voici les principaux sujets abordés lors de l'assemblée générale :

La saison 24/25 : L'année de tous les records, l'effet "Lebrun" post-Jeux olympiques.

Pour la première fois de son existence, le TT Grâces passe la barre symbolique des 100 adhérents. Le précédent record de 73 est largement battu puisqu'à la fin de la saison le TT Grâces en compte 105. Les dirigeants et les bénévoles du TTG ont su réagir face à cette vague de nouvelles inscriptions. Nous sommes fiers d'avoir réussi à accueillir 62 nouvelles personnes au sein de notre association.

Pour la première fois depuis sa création, le TT Grâces a présenté 9 équipes en championnat. 7 équipes en championnat adulte et 2 en championnat jeune.

L'association conservera l'an prochain une équipe au niveau régional pour la 26^e année consécutive.

Autre nouveauté, la mise en place d'une activité Ping Santé. Depuis 2010, la FFTT (fédération française de tennis de table) s'est engagée pour lutter à son niveau à ce nouveau fléau qui impacte nos sociétés; la sédentarité. En effet, environ un tiers des Français n'est pas suffisamment actif, provoquant surpoids et obésité, dont les conséquences sont l'apparition de pathologies graves et chroniques de plus en plus précoces comme le diabète, l'infarctus, les AVC, l'hypertension. La pratique régulière d'un sport permet d'atténuer les dangers de ce nouveau mode de vie et par ce biais de lutter contre les atteintes du temps.

Cette année, autre record, le nombre de jeunes gracieux engagés dans des compétitions. Cela faisait longtemps que les jeunes du club n'avaient pas montré de tels résultats dans les compétitions. Le club est fier de ses jeunes pousses.

– 4 jeunes du TTG sont montés sur les podiums du championnat départemental.

– Nos deux équipes (benjamins et minimes) se sont qualifiées pour les interclubs régionaux.

– 3 de nos joueurs ont évolué en régional pendant les épreuves du critérium fédéral. l'une des filles goûtant même à la joie d'évoluer pour un tour en N2.

D'autres publics ont été accueillis dans la salle de ping du TT Grâces, montrant ainsi la volonté de décliner **l'action fédérale : "du ping pour tous"**.

Des enfants du centre de loisirs du Roudourou, des enfants et leurs éducateurs du Sessad de Guingamp et bien sûr l'ensemble des élèves de l'école de Grâces ont profité du savoir-faire de notre coach Gilles Tassel pour apprendre les bases du tennis de table.

Lors de l'assemblée générale, l'équipe reconduite constituée de Vincent Guibout président, Nadège Le Guillou secrétaire et Christophe André trésorier a fait part aux adhérents de l'ambition pour la saison prochaine de continuer à surfer sur l'engouement actuel envers le ping-pong. Pour accompagner ces nouveaux venus dans notre salle, il s'agira de mettre en place des créneaux supplémentaires pour garantir une très bonne qualité d'accueil au sein de notre association.

QUELQUES INFORMATIONS 2024/2025

HORAIRES

Jeunes loisir et compétition

mardi de 17 h 00 à 18 h 30

mercredi 13 h 30 à 15 h 00

Jeunes compétition uniquement

Jeudi de 17 h 00 à 18 h 30

vendredi de 17 h 00 à 18 h 30

Adultes Loisirs

mardi de 18 h 30 à 20 h 00

le jeudi de 14 h 00 à 16 h 00

Ping santé

le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00

Compétiteurs

mardi 18 h 30 à 20 h 00

Vendredi 18 h 30 à 20 h 00



Renseignements

Vincent Guibout

Tél. : 0683901566

Mail : ttgm064@gmail.com

Blog : <http://ttgm.over-blog.com/>

FB : <https://www.facebook.com/groupegracetennisdetable/>

TENNIS CLUB

Le bureau du TC Grâce n'a pas remis en place les cours adultes car cela demandait beaucoup trop d'investissement personnel pour financer les heures au professeur de tennis. Cette année, nous comptons donc seulement 6 licenciés adultes et nous avons financé les cours d'une dizaine d'enfants à l'Armor Tennis Akademi.



Yannaël Chevance, secrétaire ;
Mick Derrien : trésorier ;
Loïc Gourbault Garel : président

Certains adultes ont joué en championnat par équipes avec l'entente formée avec le Tennis Club de Plouisy. Une équipe féminine et trois équipes masculines avaient été engagées en septembre.

Les résultats :

Equipe 1 féminine en D3 : elle finit 3^{ème} / 6 de son groupe.

Equipe 1 masculine en Pré-régional : elle finit 5^{ème} / 8

Equipe 2 masculine en D2 : elle finit 5^{ème} / 6

Equipe 3 masculine en D3 : elle finit 5^{ème} / 6

Tennis Club de Grâce
06.87.95.51.37

- Le bureau du TC Grâce a proposé *deux opérations réalisées cette année : bière / saucisson à Noël et pizza en juin qui ont été relativement bien suivies. On attend plus de participation l'année prochaine*
- Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer au financement de cours pour des enfants à travers l'école de tennis cette année

Le TC Grâce sera présent avec Plouisy et Guingamp au forum des Associations de Guingamp en septembre.

GRÂCES DÉTENTE



Grâces Détente se réunit tous les jeudis à la salle des associations de 14h à 16h30.

Chacun vient avec son savoir-faire : tricot, couture, peinture sur soie, encadrement de tableaux en carton, plume et sable ou petits bouquets et décors de Noël.

La cotisation est de 25€, un café est servi à 16h avec un gâteau.

La reprise se fera le 11 septembre.

Jeanne Le SCORNET 06-03-65-87-73

Evelyne GUÉDO 06-69-47-04-68

Jacqueline PHILIPPE 06-63-17-28-48

Grâces Twirling Club



Le Grâces Twirling Club : une discipline alliant grâce, rigueur et esprit d'équipe.

Depuis 30 ans, le Grâces Twirling Club rayonne au sein de la commune grâce à ses jeunes athlètes passionnées et engagées. Cette discipline spectaculaire mêle danse, gymnastique et maniement de bâton ou de pompons, le tout chorégraphié sur fond musical. Plus qu'un sport, le twirling est un art du mouvement qui exige rigueur, coordination et créativité.

Encadrées par des monitrices bénévoles et dévouées, les twirleuses s'entraînent tous les samedis à la salle de sports de Grâces pour perfectionner leurs enchaînements et préparer les compétitions régionales, nationales et parfois internationales. Le club propose deux spécialités :

- le twirling bâton, discipline technique et esthétique qui demande adresse et concentration, se pratique en individuel et en équipe ;
- le twirling pompon, se pratique en équipe uniquement, sur un thème bien spécifique, et allie synchronisation, dynamisme et coordination.

L'année écoulée a été riche en événements : démonstrations lors des fêtes locales, podiums en compétition et surtout une ambiance chaleureuse entre les adhérents. Le club porte haut les couleurs de Grâces à travers toute la région et la France, et sa notoriété ne cesse de croître. Le Grâces Twirling Club a été créé en 1994 et fêtera cette saison ses 30 ans.

Résultats :

- * Championnes de Bretagne - Mars 2025 toutes catégories confondues ;
- * Championnes de France - Juin 2025 : grande pompon junior et petite pompon senior ;
- * Vice-championnes de France - Juin 2025 : grande pompon minime, groupe bâton senior et danse twirl senior.

Médaille de bronze : danse twirl junior.

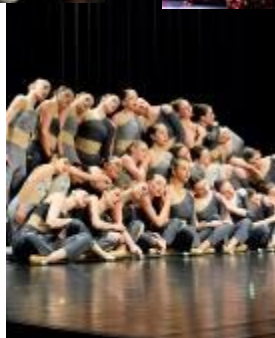
- * Sélections pour la Coupe des Nations : Charline Abgrall, Océane Prigent et Thaïs Flavigny représenteront la France à Turin du 3 au 7 août 2025.

Le Grâces Twirling Club accueille des enfants dès l'âge de 4 ans, débutants ou confirmés. Au-delà de la performance, l'objectif est de

Si votre enfant aime bouger, danser et relever des défis dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à venir découvrir ce sport aussi complet que captivant.

Les inscriptions pour la saison prochaine ouvriront le samedi 6 septembre 2025 (Portes ouvertes) et Présence au Forum des associations de Kergoz, Guingamp

Coût de la licence :
130€ en 2025-2026



Contact :

Sabine JANVIER : 06 75 37 04 85
ou gracestwirlingclub22@orange.fr

GRACES LOISIRS & ATELIERS CREATIFS

Notre association propose deux ateliers :

1. La couture, le crochet et le tricot.

Les cours de couture sont dispensés par une couturière professionnelle intervenant bénévolement en accompagnement avec cours théoriques et de la pratique une fois par mois. L'association a participé au rassemblement de toutes les associations de Grâces en présentant un défilé de mode présentant les créations des participants.

Les premières « Puces de Couturières 2025 » ont connu un vif succès nous incitant à la reconduction de celles-ci en 2026.



Des stages d'été sont prévus les 21-22-23

juillet et les 04.05.06 août sur le thème « veste tailleur et sac George ».

Les horaires 2025/2026 : lundi 9h30 -12h00 13h30-16h00 18h00-20h30.

Mercredi : 15h00-17h30 18h00-20h30. Vendredi: 9h30-12h00 13h30-16h00.

Samedi: 9h30-12h00.

Pour plus de précisions ou inscription, vous pouvez appeler Isabelle (formatrice) au 06 87 08 04 78.

2. L'Anglais.

Notre atelier d'Anglais propose chaque semaine d'octobre à juin pour les non-débutants une remise en mémoire des souvenirs de lycée. Vous avez eu probablement l'occasion de partir à l'étranger et vous avez constaté que la langue universelle est celle de Shakespeare. Vous disposez d'une heure et demie le jeudi, alors c'est peut-être le moment de renouer avec cette langue dans une ambiance conviviale.

Pour des éventuels débutants, il pourrait être envisagé un groupe différent et adapté si le nombre idéal de 10 était atteint. Pour plus de précision vous pouvez contacter Patricia (formatrice) au 06 37 08 83 36 (répondeur) ou Christian (trésorier) au 07 81 41 61 33



Adresse courriels : gracesloisirs@gmail.com

AS Grâces

La belle saison de l'AS Grâces s'est conclue dimanche par l'assemblée générale où l'annonce a été faite de la montée en D1 de l'équipe première.

L'équipe B prenant la sixième place de son championnat de D3.

2 binômes encadreront les seniors.

Nicolas Pérennes et Karim Djema continuent leur collaboration pour l'équipe A.

L'équipe B sera conduite par Julian Bigeaut et Mael Abgrall.

Les objectifs de la future saison sont un maintien pour l'équipe première et le haut de tableau pour l'équipe B.

Le club tenait à remercier chaleureusement Jean Yves Le Manach, qui depuis près de 30 années a accompagné les différentes équipes seniors.

Cette saison, l'AS Grâces a pu s'appuyer sur 217 licenciés. Une belle dynamique portée par l'école de foot et ses 140 enfants.

Merci aux encadrants (tous bénévoles), aux parents, pour leur présence tout au long de cette saison, notamment pour les nombreux tournois auxquels l'AS Grâces a participé.

Le club voudrait également remercier nos arbitres, Mathurin Le Manac'h et Mickael Le Castrec.

À noter le choix de Mickael qui après dix ans d'arbitrage se forme au rôle de délégué auprès de la ligue.

Le club lui souhaite une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Après une pause d'un an, Arnaud Kerhoas reprend du service.

Après une belle première saison, les U14 recrutent des jeunes nés en 2011 pour compléter l'effectif en U15.



A noter la forte mobilisation de nos bénévoles au cours des différents événements de la saison tels que le repas du club, le tournoi de l'école de foot et la journée nationale des débutants

Remerciements à eux, ainsi qu'à la municipalité et aux partenaires pour leur soutien.

Larguez Les Am'Art

Association « Larguez Les Am'Art ». Dessin et peinture.

Avis aux amateurs !

Sous la forme d'un atelier partageur, Glynn, notre peintre propose de découvrir et d'apprendre les bases techniques du dessin et de la peinture aux adhérents.

Actuellement, l'association se réunit à la salle de peinture aménagée dans l'ancienne école.

L'ambiance y est chaleureuse, entraide et partage étant les moteurs !

Glynn assure les ateliers les mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14H00 à 17H00.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 20 euros et un règlement trimestriel de 60 euros est demandé.

Information importante, sur inscription : venez nous rejoindre en juillet et Août sauf la semaine 31 !

les lundi, mardi ou mercredi de 14H00 à 17H00 pour découvrir l'atelier lors d'un cours (au prix de 7,50 euros).

L'association sera présente au forum des associations qui se déroulera à « Kergoz » à Guingamp le samedi 06 septembre 2025.

Pour toute information et inscription, contacter Nicole au : 06.41.54.88.56

GRÂCES D'HIER et D'AUJOURD'HUI



21 juin
2025



Notre association a pour but de préserver et d'entretenir le patrimoine mobilier, immobilier et culturel de la commune de Grâces.

Depuis 2022, nous travaillons sur la chapelle Saint Jean, le samedi matin. Le jeudi après-midi, dans les locaux de l'ancienne école, nous préparons nos expositions.

Afin de récupérer des fonds, nous avons organisé le 21 juin un repas convivial qui a rencontré un beau succès (malgré la chaleur) et les travaux en cours ont pu être vus par tout le monde.

Pour les journées du patrimoine, nous présenterons une exposition sur les morts de la guerre de 39-45, figurant sur le monument aux morts mais aussi sur les gracieux tombés en d'autres lieux et de la page d'histoire qui en découle.

Si nos actions vous intéressent,
vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

CONTACT :

Graces.patrimoine@gmail.com

Tel : 06.13.94.38.19

Grâces Culture et Multimédias

L'Association Grâces Culture et Multimédias est un acteur culturel sur la commune depuis plus de 20 ans.

En alliant ateliers numériques, animations multimédias et activités manuelles, elle renforce le tissu social local et répond aux besoins de loisirs et d'apprentissage des habitants.

Grâces Culture et Multimédias contribue activement à la vie locale de Grâces en :

- Favorisant l'accès au numérique, essentiel aujourd'hui avec des cours informatique adaptés aux différents niveaux et aux besoins des adhérents sur tous types de supports.
- Valorisation du savoir-faire artisanal avec la Fabrik' qui permet de laisser libre cours aux pensées créatives ainsi qu'aux échanges de compétences entre adhérents. Impression 3D, flocage de divers objets, couture, crochet, travail du cuir et du bois, bijoux. De nombreux projets ont été réalisés.
- Favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Depuis cette année, l'association a été habilitée Aidants Connect par l'agence nationale de la cohésion des territoires et peut donc vous proposer de vous aider gratuitement dans vos démarches administratives sur rendez-vous (santé, logement, carte identité, carte grise, impôts etc...).

Si vous souhaitez découvrir le numérique, vous faire aider, créer, vous tromper, recommencer ou simplement rejoindre une association conviviale, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dès le mois de septembre !

Contact :

Alexandra Névot –

06 61 52 65 95





CLUB des GRÂCIEUX

Journée à Bon Repos le 06 juin 2025 avec
Grâces Détente

Notre club se réunit tous **les mardis de 13h30 à 17h**, à l'Espace Multiculturel, La Lanterne.

On y trouve des joueurs de cartes, des boulistes, des amateurs de jeux de société et quelques courageux pour une petite marche.

Nos adhérents se retrouvent autour d'un repas « à prix coûtant » une fois par trimestre environ. Ce moment de convivialité est très apprécié de tous.

Nous organisons deux repas gastronomiques dans l'année : un en juin, qui met à l'honneur ceux qui ont fêté leurs 80 et 90 ans, et un en décembre, pour fêter Noël.

Au cours de ces repas, certains poussent la chansonnette, d'autres racontent des histoires ou jouent un air d'accordéon ou d'harmonica sur lequel des passionnés dansent.

Nous organisons également 2 bals dans l'année.

Avec Grâces Détente, nous participons au Téléthon, nous organisons une fois par an une excursion d'une journée. Cette année, nous sommes allés à Bon-Repos.

Tout se passe dans la bonne humeur.

Pour briser la solitude, pour changer du train-train habituel, pour papoter, pour rencontrer du monde, pour...tout simplement passer un bon moment, venez nous rejoindre, nous vous accueillons à tout moment de l'année.

YOGA

Les cours de Yoga animés par Christine LEDUC se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ils reprendront en septembre à 18h30 le lundi dans la salle des associations.

Les inscriptions auront lieu au forum des associations.

Une pratique régulière permet de prendre soin de son corps, de l'assouplir, de le détendre, d'apporter du dynamisme et de réduire les effets du vieillissement. .

- Améliore la respiration et permet de mieux gérer le stress.
- Renforce la santé du dos en dissipant les tensions et en veillant aux gestes et postures du quotidien.
- Apporte du calme et la détente qui favorisent le sommeil et l'attention.
- Développe la confiance en soi et facilite la qualité de vie et d'être.



Dojo Bro Dreger

Le Dojo Bro Dreger est un club de judo dynamique implanté à Grâces. Il propose plusieurs disciplines accessibles à tous les âges, mêlant loisir, santé et compétition.

◆ Disciplines proposées

Baby Judo : pour les enfants de 4 à 5 ans

Judo enfants : de 6 à 12 ans

Judo ados/adultes : à partir de 12 ans

Jujitsu : dès 12 ans

Self-défense : à partir de 12 ans

Chanbara (escrime japonaise) : dès 6 ans

Taïso – Sport santé : accessible à tous, pour entretenir forme et bien-être

◆ Lieu et horaires

Tous les cours ont lieu au dojo de Grâces, dans le gymnase municipal, du mercredi au samedi.

◆ Sport loisir & compétition

Le club s'adresse à la fois aux pratiquants loisirs et aux compétiteurs.

Les résultats sont excellents :

Nombreux podiums départementaux, régionaux et nationaux pour la saison 2024–2025

Plusieurs nouvelles ceintures noires chaque saison, preuve du sérieux de la formation

◆ Encadrement & engagement

Le club est encadré par un professeur diplômé d'État, et fonctionne grâce à l'implication de nombreux bénévoles investis dans la vie du club.

◆ Contact & infos

Erwan Le Bail

- 06 88 76 63 55
- dojobrodreger@gmail.com
- <https://www.facebook.com/dojobrodreger.judo>

Rejoignez le Dojo Bro Dreger pour une pratique conviviale,
formatrice et dynamique au cœur de Grâces !



HISTOIRE

CHARLES DE BLOIS

PREMIÈRE PARTIE

L'église Notre-Dame de Grâces abrite les reliques de Charles de Blois, un personnage emblématique de l'histoire bretonne, reconnu pour sa piété et son rôle dans la guerre de Succession de Bretagne.

Né à Blois en 1319, Charles de Blois est issu d'une illustre lignée : fils cadet de Guy 1er de Blois-Châtillon et de Marguerite de Valois, il est le neveu du roi de France Philippe VI, fondateur de la dynastie des Valois. Sa proximité avec la couronne française allait fortement influencer son destin.

Adolescent, comme tout noble de l'époque, il sera initié à l'art de la chevalerie. Le maniement des armes et l'équitation seront pour lui un jeu d'enfant. Il montre une grande passion pour les livres et les connaissances scientifiques. Il sait aussi jouer de la vielle.

Mais ce que préfère Charles c'est prier. Il écoute la messe chaque matin, Il n'avait pas encore six ans qu'il savait le Pater et l'Ave et se plaisait à les répéter .

Il pratiquait la mortification, courante au Moyen-âge, en couchant habituellement sur la dure, portant jour et nuit autour de la taille et sur les épaules, de petites cordes garnies de nœuds qui lui entraient dans le corps, ne quittant presque jamais le cilice.

Humilité, bienveillance, austérité : tels sont les traits qui paraissent, aux yeux des contemporains, définir le mieux sa personnalité. Charles s'il avait pu, serait devenu moine cordelier.

Le 4 juin 1337, il épouse Jeanne de Penthievre, nièce du duc Jean III de Bretagne à Rennes.

Ils auront cinq enfants : deux filles et trois garçons. *Marguerite de Bretagne, Marie de Blois*, duchesse d'Anjou et Reine de Naples, *Jean de Penthievre*, Baron d'Avaugour, qui fut otage pendant 31 ans en Angleterre, *Gui* mort en détention et *Henri*. Ce mariage donne à Charles une revendication directe sur le duché de Bretagne.

Lorsque le duc Jean III meurt sans héritier en 1341, bien que marié 3 fois, une lutte féroce pour la succession s'engage : d'un côté, Charles de Blois, soutenu par le roi de France ; de l'autre, Jean de Montfort, qui fait valoir

le droit salique, soutenu par l'Angleterre. Ainsi commence la guerre de Succession de Bretagne, une guerre féodale qui s'inscrit aussi dans le contexte plus large de la guerre de Cent Ans. Mais aussi connu par le nom : la guerre des deux Jeanne.



Jeanne de Montfort - Jehanne la Flamme - sort de la ville close pour aller brûler le camp de l'armée de Charles de Blois. Une illustration extraite de l'ouvrage d'O. Penquilly « La Bretagne ancienne », par F. H. Chevalier, Paris, 1859

Reconnu duc de Bretagne par le roi de France par l'arrêt de Conflans, Charles mène plusieurs campagnes militaires. Il ne fit que défendre, les armes à la main, ce que l'assemblée la plus auguste avait déclaré lui appartenir, ce qui était le patrimoine de sa femme, le bien de ses enfants. Du reste, il ne fit jamais la guerre qu'à regret, connaissant les maux qu'elle entraîne.

Il entre dans Nantes, en 1341. Montfort est fait prisonnier, envoyé à Paris il y meurt. Sa femme reprend le flambeau. Ensuite pendant près de vingt ans, la guerre s'enlise car aucun des rivaux n'a les moyens de l'emporter. La guerre n'est qu'une suite d'escarmouches, de sièges, d'assauts, de batailles ; de Nantes à Brest, d'Hennebont à Vannes en passant par Rennes ou Rohan et Pontivy. Elle n'avait pas compté, dit-on, moins de quinze cents batailles et de huit cents assauts ; elle avait été marquée, de côté et d'autre, par des succès et des revers ; il était dans les desseins de Dieu que le bienheureux duc n'en vît pas la fin sur cette terre.



Bataille de la ROCHE DERRIEN

A la bataille de La Roche-Derrien en 1347, Charles de Blois est fait prisonnier et en 1349 envoyé à Londres, mais son parti continue la lutte.

Il passe neuf années en captivité en Angleterre, et n'est libéré qu'en août 1356 contre une lourde rançon de 700 000 florins d'or, dont une partie restera impayée à sa mort mais dut laisser en otage ses deux fils Jean et Gui de Bretagne.

De retour en Bretagne, il reprend la lutte avec ferveur, vaillant au combat jusqu'à recevoir dix-sept coups d'épée dans une bataille. Profondément pieux même sur les camps militaires, Charles est aussi un homme de foi et de chevalerie. En 1357, il adoube le jeune Bertrand du Guesclin, futur héros breton, pour sa bravoure lors de la défense de Rennes assiégée par les anglais.

Début 1364 Charles malade s'était retiré dans son château de Guingamp. Il porte sous ses vêtements une chemise de cilice qui est pleine de vermine et qui l'affaiblit. Il est poussé par sa femme au combat.



Le 29 septembre 1364, lors de la bataille décisive d'Auray, Charles de Blois trouva la mort à l'âge de 45 ans, affrontant les troupes de Jean de Montfort le Jeune, futur Jean IV, duc de Bretagne. Un soldat anglais lui porta le coup fatal en lui enfonçant une dague dans la gorge. Le matin même, Charles s'était confessé et avait pieusement communiqué, comme sur chaque champ de bataille. Durant l'intensité de la mêlée, il ne cessa de réclamer à son confesseur, resté fidèlement à ses côtés, le réconfort de l'absolution, qu'il reçut à plusieurs reprises avant de tomber. Du Guesclin est là aussi et est fait prisonnier.

Sa mort met un terme à plus de vingt ans de guerre civile. Le corps de Charles est retrouvé parmi les cadavres des anglais, par son confesseur, le frère mineur Geoffroy Robin, dépouillé de ses vêtements.



Édouard JOLIN, Musée de Bretagne

Le duc, réputé pour sa piété exemplaire, est alors transporté à Guingamp, selon sa demande, au couvent des Frères mineurs des Cordeliers, considéré comme le « Saint-Denis des Penthievre ». Situé hors les murs, au niveau de Montbareil, il fut détruit pendant le siège de la ville en 1591 pendant les guerres de la Ligue.

Dans le prochain numéro, vous saurez comment les restes de Charles de Blois sont arrivés à l'église Notre-Dame de Grâces

À VOS AGENDAS

AOÛT	
4	Course de vélo Kreiz Breizh Elites
30	SOLEX
SEPTEMBRE	
13	FOIRE à TOUT CCAS
19 -20	JOURNÉES du PATRIMOINE
OCTOBRE	
4-5	SALON VDI
5	TRAIL
11-12	Théâtre ACL
11	Nouveaux arrivants et bébés
19	FOIRE A TOUT CCAS
26	Théâtre DES BALLONS ROUGES
NOVEMBRE	
8-9	Théâtre ACL
11	REPAS des AINÉS
16	BAL du CLUB
23	MARCHE VIOLETTE
28	FÊTE des ASSOCIATIONS
DÉCEMBRE	
6-7	TÉLÉTHON
14	MARCHÉ de NOËL
21	Théâtre SOLIDARITÉ
JANVIER	
9	VŒUX du MAIRE

Permanence en Mairie de Grâces

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Jean-Louis MOBUCHON

22 JUILLET 13h30 / 17h

12 AOÛT 13h30 / 17h

Contact pour rendez-vous : 02 96 40 21 21

Le **Kreiz Breizh Elites** est une course cycliste par étapes française disputée dans le Kreiz Breizh, le centre de la Bretagne. Créé en 2000, il fait partie de l'UCI Europe Tour depuis 2008, en catégorie 2.2. Il est par conséquent ouvert aux équipes continentales professionnelles françaises, aux équipes continentales, à des équipes nationales et à des équipes régionales ou de clubs. Les UCI ProTeams (première division) ne peuvent pas participer^[1].



LE BOURG sera fermé à la circulation, à partir de 11h, le 4 août.



Sortie solex à Grâces, CALANDRE CLUB D'ARMOR

Samedi 30 août 2025 à partir de 11h00

Rendez-vous à GRÂCES 11h place de la mairie pour préparer les solex.

Départ de la balade 14h retour 18h pour le pot final toujours offert par la municipalité.

ouvert à tous les propriétaires de SOLEX, MOBYLETTES adhérents du club ou pas.



TRAIL :
5 octobre

Le comité d'animation propose deux boucles de 8 km et 12 km, avec départ et retour au stade.

1€ sera versé au téléthon par inscription

**Vous êtes nouveaux arrivants
et vous souhaitez découvrir votre ville d'accueil.**



Chaque année, la ville de Grâces accueille ses nouveaux habitants. L'accueil des nouveaux habitants 2024 aura lieu le samedi 11 octobre à l'ancienne salle des fêtes, place André Bar-doux.

Entouré de ses adjoints, Monsieur le Maire fait une présentation interactive de la vie sociale et économique de la ville, des nombreuses infrastructures et différents équipements proposés.

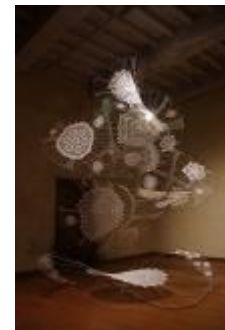
Nous vous attendons pour la session 2025 (sur inscription à la mairie) !



Vous pourrez aussi visiter les jardins de Keravel et la Chapelle Saint Jean

Pour les journées du patrimoine, nous vous invitons à venir découvrir l'église Notre Dame de Grâce d'une autre façon. Elle sera métamorphosée grâce aux installations des « 2 tisseuses de Liens ». Composée de deux artistes plasticiennes, le collectif travaille la discipline du crochet. Ces femmes créent du lien entre les hommes tout en valorisant un savoir-faire traditionnel du matrimoine, en investissant les espaces naturels et culturels.

« 2 Tisseuses de Liens » nous entraînent dans un univers poétique, onirique et rempli de légèreté, mis en œuvre par les jeux d'ombres et de lumières, de pleins et de vides.



Venez découvrir le destin des gracieux morts pour la France.

Avant d'être des noms sur un monument,
Avant d'être des dates dans les livres,
Ils étaient des hommes et des femmes,
Des fils, des filles, des frères, des mères.
Ils travaillaient la terre, enseignaient dans les écoles, soignaient les malades,
Construisaient des maisons, rêvaient de voyages.
Puis la guerre est venue.
Elle a bousculé leur quotidien, brisé les familles, renversé les certitudes.
Certains ont été appelés sous les drapeaux.
D'autres ont résisté, dans l'ombre, au prix de leur liberté ou de leur vie.
Des femmes ont caché des enfants, porté des messages, combattu elles aussi.
Beaucoup ont été arrêtés, déportés, exécutés.
Certains sont morts loin de chez eux, d'autres dans leur village, en voulant le protéger.
Ils ne sont pas seulement morts à la guerre.
Ils sont morts à cause de la guerre.
Et nous, aujourd'hui, nous avons le devoir de leur redonner un visage.
Pas seulement des chiffres, mais des destins.
Pas seulement des héros, mais des êtres humains.



La troupe de Lamballe **Des BALLONS ROUGES** se produira à La LANTERNE, pour la troisième fois, le 26 octobre.

Jusqu'à aujourd'hui Louise n'avait que 2 problèmes : le vol de sa R25 Bacarra et son aspirateur robot qui était bloqué.

Pour leur anniversaire de mariage, elle aurait certes aimé que son mari, Guillaume, la surprenne un peu, mais au bout de 20 ans de mariage c'est dur de cacher quelque chose à l'autre. Surtout à elle, à qui rien n'échappe.

Quand la police débarque pour annoncer un crime sur un « canis lupus familiaris » dans l'immeuble, Louise pense tenir là l'événement de l'année ! Mais c'est sans compter sur un pas si prévisible mari qui semble gêné qu'elle soit encore à l'appartement quand il rentre un sac sous le bras en poussant un fauteuil roulant vide... De rebondissement et révélations, de Brest au Brésil, « Anniversaire de mariage de ... » est une véritable aventure policière rocambolesque à crever le plafond.

Dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes qui aura lieu le 25 novembre, nous vous invitons à venir marcher avec nous....



Dans le cadre du téléthon, découvrez les œuvres subaquatiques de Martin Buffet, réalisées en piscine et en mer avec le soutien de Tistouan Lamazou. Elles seront exposées à La Lanterne pendant une semaine.

Martin Buffet a 43 ans et souffre d'une ataxie de Charlevoix Saguenay depuis sa naissance. Cela ne l'empêche pas de peindre sous l'eau. « Je suis plus libre de mes mouvements, le handicap se dilue dans l'eau », raconte-t-il.

L'artiste essaye sans cesse de repousser les limites. La peinture ne tient pas dans l'eau ? Qu'à cela ne tienne. Après de longues recherches, diverses expériences et beaucoup de patience, Martin Buffet a réussi à inventer une recette de peinture qui ne fuit plus quand il plonge !

Gestion Différenciée

pour une ville
plus paysagère

CODE 1 Fleuri

Le jardinier maîtrise totalement le rendu du jardin et veille à la scénographie végétale avec beaucoup de minutie



CODE 2 Jardiné

Le jardinier intervient mais on tolère les herbes folles



PENSEZ-Y !

Et vous qu'attendez-vous pour pratiquer dans votre jardin la gestion différenciée ?

CODE 3 Paysagé

Le jardinier entretient de façon plus succincte et favorise la biodiversité



CODE 4 Rustique

Le jardinier intervient de façon sécuritaire et de façon à favoriser la biodiversité



C'est la volonté de ne pas intervenir systématiquement partout et de laisser la nature s'exprimer. Les différents espaces verts de la commune sont donc entretenus différemment selon leur usage, fréquentation et localisation.